

A la conquête de l'or noir

Aucun appel d'offres avant la fin de l'année. En revanche, les contrats seront "plus incitatifs".

Repères

Libéralisation

Septembre 2011, le quotidien français "Libération" publie le contenu d'une lettre troublante, jamais vraiment authentifiée. Une missive signée par le "Front national de libération pour la Libye", datée du 3 avril, promettait 35 % du flux de pétrole libyen à la compagnie française Total. En contrepartie, la France s'engageait à reconnaître le Conseil national de transition (CNT), bras diplomatique et politique de la rébellion libyenne. Qu'en est-il désormais ? Les compagnies pétrolières internationales se sont-elles approprié les ressources pétrolières du pays ? Pas tout à fait. En revanche, un processus de libéralisation du secteur du gaz et du pétrole est bel et bien en cours.

Objectif Kadhafi 4/5

Dossier Aurélie Moreau
Envoyée spéciale en Libye

Il a souvent été question du pétrole libyen mais rarement des ressources gazières. Étonnant, d'autant que les réserves du pays – sous exploitées – ont été estimées à 1 500 milliards de mètres cubes. Selon l'Agence internationale de l'énergie (AIE), la part du gaz dans le bouquet énergétique mondial atteindra 25 % en 2035 et dépasserait même le charbon pour devenir la deuxième source d'énergie primaire après le pétrole.

Il s'agit d'un enjeu considérable, particulièrement pour l'Union européenne (UE) qui – en plus d'une explosion de la demande mondiale – doit faire face à une dépendance croissante envers les importations et une diminution de ses réserves intérieures. Très inquiète des éventuelles perturbations de l'activité économique, des règles de la concurrence et des prix de l'énergie, l'UE tente donc de diversifier ses sources d'approvisionnement et de créer des "réseaux interconnectés", c'est-à-dire de relier le plus grand nombre de marchés régionaux isolés de façon à

former un marché unique, plus ouvert et concurrentiel.

Quarante-deux "projets d'intérêts européens hautement prioritaires" ont ainsi été définis, dont dix gazoducs représentant une capacité d'importation supplémentaire de 80 à 90 milliards de mètres cubes (soit 17 % des besoins en gaz de l'Union en 2010). Parmi ces gazoducs, un projet d'anneau gazier autour de la Méditerranée implique par ailleurs la Libye: "L'anneau, c'est une image mais il s'agit d'interconnecter le Maroc, l'Algérie, la Tunisie, la Libye, l'Égypte, Israël, la Syrie, en remontant ensuite vers la Turquie et l'Italie et ainsi de suite. Un premier gazoduc a déjà été construit et est en ordre de fonctionnement. C'est Greenstream reliant la Libye à la Sicile", indique Samuel Furfari, haut fonctionnaire européen à la direction générale de l'Énergie et des Transports. "La mise en commun des ressources énergétiques de l'UE a été la base de notre pacification. La stratégie est donc de dire que si l'on parvient à mettre en commun l'énergie entre les pays d'Afrique du Nord et à plus forte raison avec nous, on va pacifier toute la Méditerranée."

L'or noir libyen en perspective

Bien que la Belgique ne dispose plus de compagnie pétrolière depuis la fusion de Fina avec Total en 1999, elle ne demeure pas moins attentive aux questions pétrolières, libyennes notamment. Ainsi, apprenait-on qu'une "proposition de résolution sur le pétrole libyen" était déposée au Sénat le 25 octobre 2011 (soit cinq jours après la mort de Mouammar Kadhafi) pour notamment assurer la sécurité des approvisionnements, affirmer le principe du libre-échange, l'accès aux ressources pétrolières et aux contrats de reconstruction.

Et pour cause... Aujourd'hui, la production pétrolière en Libye a atteint son niveau d'avant-conflit. La National Oil Corporation (Noc, la compagnie nationale libyenne) – qui ne produisait que 1,5 million de barils par jour (Mb/j) – ambitionne désormais d'atteindre une production de 2 Mb/j. De nouvelles concessions pétrolières seront ainsi attribuées: "Nous annonçons de nouveaux appels d'offres pour des prospections pétrolières au cours du 4^e trimestre 2013", a déclaré le ministre libyen du Pétrole, Abdelbari al-Aroussi.

Nuri Beruin, le directeur de la compagnie nationale libyenne, a quant à lui jugé cet objectif "tout à fait raisonnable, à condition d'engager rapidement des investissements estimés à 20 milliards de dollars rien que pour maintenir les services de base". Toutefois, la Libye ne peut réaliser – seule – ces investissements. Elle devra, pour ce faire, attirer les capitaux occidentaux, la technologie, le savoir-faire et les équipements made in Europe&America. En contrepartie, les compagnies pétrolières internationales devront respecter les priorités de la Noc: favoriser les nouvelles explora-

tions, augmenter la capacité des champs actuellement en cours de production et, enfin, développer son gaz naturel et son gaz de schiste. "Or, en moyenne, les compagnies pétrolières ne conservent que 10 % de la production en Libye. C'est trop peu. Dans l'industrie pétrolière, on ne cherche pas à gagner 2 ou 5 %, ce n'est pas un livret caisse d'épargne", indique Francis Perrin, directeur de la publication "Gaz et pétrole arabes". Certes, la Libye – 4^e producteur de pétrole d'Afrique après le Nigeria, l'Angola et l'Algérie – possède les plus vastes réserves du continent, avec 41,5 milliards de barils. Certes, son brut est particulièrement prisé car il est léger, peu chargé en soufre (5 %) et donc facile à transformer en raffinerie. Certes, la valeur financière de tous les gisements de matières premières, développées et non développées, a été évaluée à plus de 1 800 milliards de dollars et les coûts de production en Libye sont relativement bas, mais les conditions sont devenues "un peu contraignantes".

"Nous nous sommes battus pour vivre dans un pays régulé par les lois du commerce."



NURI BERUIN
Directeur de la National Oil Corporation (Noc), la compagnie nationale libyenne.

Des contrats plus souples

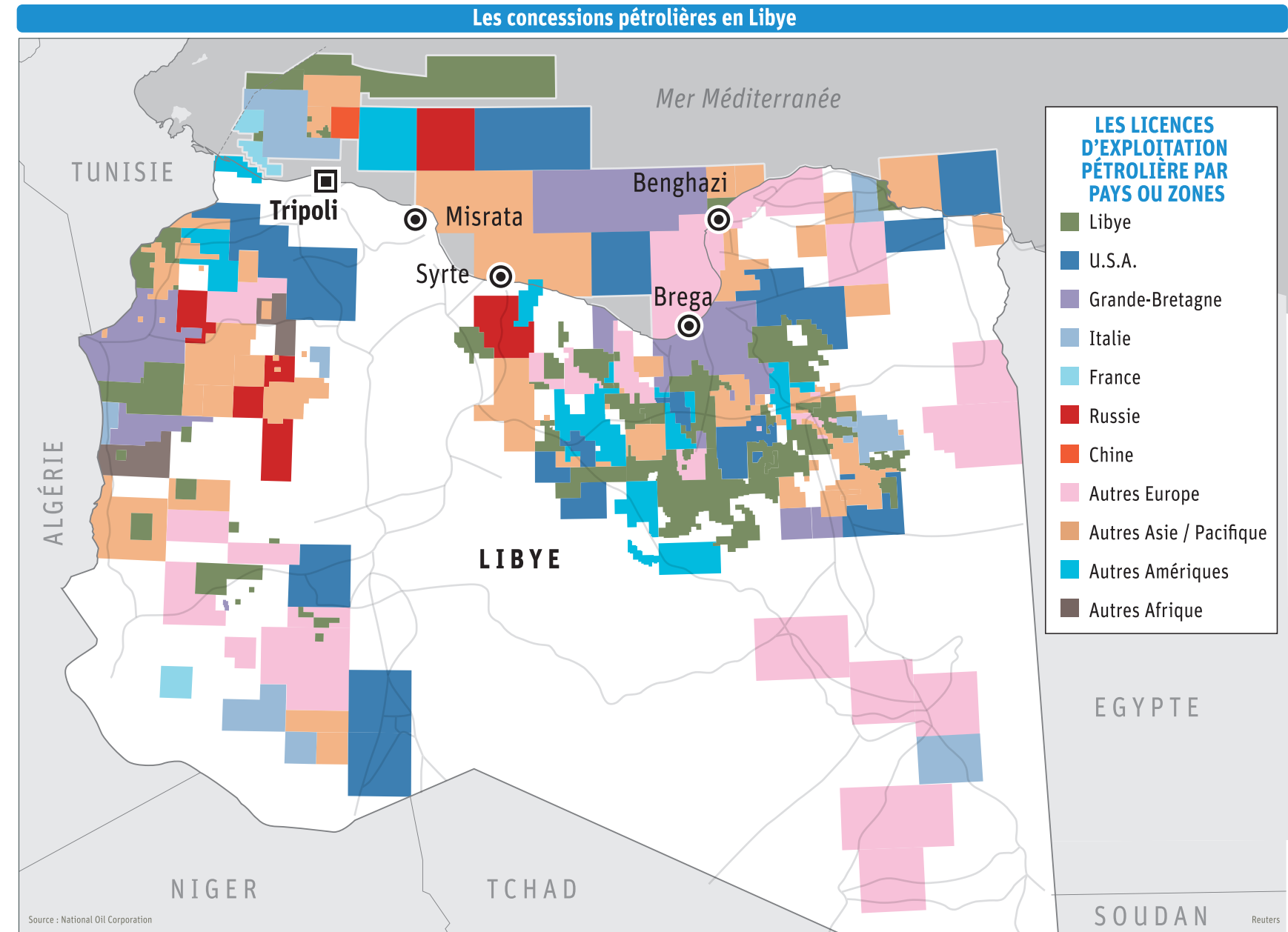
"Explorer signifie aussi prendre des risques", insiste Jean-Daniel Blasco, directeur Afrique du Nord chez Total. "Quand vous explorez, vous mobilisez des financements importants avec une probabilité de succès de l'ordre de 10 à 20 %."

Les conditions d'exploration et d'exploitation en Libye sont toutefois sou-

mises à des règles strictes résumées dans un acronyme: Epsa. Soit des contrats de partage de production. Sans entrer dans les détails techniques, un Epsa est un contrat signé au terme d'un appel d'offres et qui contraint les compagnies pétrolières étrangères à s'associer à la compagnie nationale libyenne. Cette dernière possède une prise de participation majoritaire dans cette association. Les compagnies pétrolières internationales prennent quant à elles tous les risques en matière d'exploration. Si elles réalisent une découverte commerciale, c'est-à-dire rentable, elles reçoivent une part de la production pour couvrir les coûts auxquels elles ont dû faire face et pour dégager une rentabilité.

Quoi qu'il en soit, face à la demande pressante des compagnies étrangères – dont certaines comme Eni exigent par ailleurs la renégociation de certains contrats existants (notamment offshore) –, la Noc évoque son intention "d'être plus incitative". "Nous examinons les contrats et tentons de les rendre moins contraignants pour les compagnies étrangères. Nous proposerons bientôt un nouveau modèle", nous confiait le directeur de la Noc, Nuri Beruin. "D'autre part, nous étudions également la loi pétrolière actuelle et nous remettrons notre rapport au gouvernement en temps voulu pour ici aussi inciter les compagnies étrangères à investir."

Conscient de la dépendance libyenne aux hydrocarbures (qui représentent 95 % des exportations du pays et 75 % du budget de l'Etat), le secteur pétrolier demeure "prudent". "D'une manière générale, les pays qui désirent attirer des investisseurs annoncent des régimes fis-



caux plus avantageux. Pourtant, avec l'augmentation des prix du baril de ces dernières années, la tendance générale a été plutôt à un durcissement" observe le directeur Afrique du Nord chez Total.

Des tentatives de négociations de gré à gré

A présent, la majorité des compagnies pétrolières sont revenues en Libye. Le groupe pétrolier algérien Sonatrach vient de faire la découverte d'un nouveau gisement de pétrole au niveau du bassin de Ghadamès (ouest). Le potentiel d'extraction de ce gisement est évalué à 8200 barils de pétrole et 1700 mètres cubes par jour. Un peu plus tôt, la compagnie pétrolière libyenne Arabian Gulf Oil Company (Agoco) annonçait également avoir découvert un nouveau gisement de pétrole et de gaz dans le même bassin. Les tests effectués ont révélé un débit de production en pétrole compris entre 508 et 594 de barils/jour. Et alors que le gouvernement tunisien réclame des

prix préférentiels sur le brut libyen, certaines compagnies tentent même, comme le confirme le directeur de la compagnie nationale libyenne, de court-circuiter les Epsa.

"En dépit des règles commerciales qui imposent que les blocs pétroliers et gaziers soient attribués au terme d'appels d'offres, certaines compagnies tentent de négocier de gré à gré. Cela appartient au passé. Nous n'y avons pas donné suite. Nous nous sommes battus pour vivre dans un pays régulé par les lois du commerce."

Sur la voie des privatisations ?

Tout aussi interpellant, la compagnie pétrolière britannique Heritage oil annonçait, deux semaines avant la mort de Mouammar Kadhafi, la prise de contrôle de la société libyenne Sahara Oil Service et des "discussions sur de possibles contrats avec le nouveau régime". La société a ainsi payé 19,5 millions de dollars en numéraire pour

prendre 51 % du capital de la Sahara Oil Service qui dispose de licences pour fournir des services sur les champs pétroliers et gaziers ainsi que des droits d'exploitation.

Une "privatisation" dont Francis Perrin relativise toutefois la portée. "Ce serait trop que d'y voir l'ébauche d'une stratégie ouvrant la porte à des privatisations dans ce secteur capital pour le pays, d'autant qu'il s'agit de services pétroliers. Ce n'est pas la privatisation de la Noc, le cœur est contrôlé à 100 % par l'Etat et il va le rester. Ensuite, certes, il y a la question de la réorganisation de la Noc où les choses ne sont pas encore tout à fait claires".

En effet, les rumeurs les plus folles circulent sur la réforme en cours de la compagnie nationale libyenne. Les sorties médiatiques de divers employés sous couvert d'anonymat et des différents ministres n'ont par ailleurs jamais été suivi d'effets. Et rien ne permet d'affirmer qu'une quelconque décision ait enfin été arrêtée. Avec plusieurs ministres du pétrole différents depuis la fin de la révolution, la Libye peine en effet à définir une politique énergétique aussi efficace que transparente.

À savoir

Corruption. Deux enquêtes pour corruption sont actuellement en cours, en Libye et aux Etats-Unis, concernant les contrats pétroliers signés durant le règne de Mouammar Kadhafi. Selon le "Wall Street Journal", aux Etats-Unis, l'enquête de la Security Exchange Commission (SEC) concerne Total et Eni, alors que l'enquête libyenne vise Eni, Total, Glencore International et Vitol Group. Ce que dément Total (dans les deux cas). En revanche, ni la commission d'enquête libyenne ni la SEC n'auront l'opportunité d'interroger plus longuement le précédent président de la Noc, Choukri Ghanem. Durant la révolution, ce dernier s'était réfugié à Vienne où son corps a été retrouvé flottant dans les eaux du Danube en avril 2011. Selon le parquet autrichien, il serait décédé d'une crise cardiaque.

Avec le soutien du Fonds pour le journalisme en Fédération Wallonie-Bruxelles.